



Soutien à l'enseignante suspendue pour une minute de silence en hommage aux victimes du génocide à Gaza

Pour avoir accepté d'observer une minute de silence avec des lycéens demandeurs d'un temps de recueillement cette enseignante se retrouve suspendue et menacée de sanction par le rectorat de Dijon.

Pour nos organisations, cette mesure de suspension brutale et les menaces de sanction à son encontre sont totalement inconcevables.

Nous demandons que cette enseignante soit réintégrée immédiatement et que toute poursuite soit abandonnée.

Mercredi 28 mai, dans le cadre de l'appel intersyndical national et de nombreux appels intersyndicaux départementaux, les personnels se sont réunis par centaines dans plus de vingt rassemblements devant le ministère, les rectorats et DSDEN, des établissements, en présence de nombreux élus, pour exiger la réintégration immédiate de la collègue.

A Sens, devant le lycée de la collègue injustement sanctionnée, des centaines étaient rassemblés. Le « collectif des personnels soutiens des lycées Janot et Curie de Sens » y a lancé l'appel suivant : « Aujourd'hui, pour Gaza, pour la réintégration de notre collègue, nous appelons à la grève mardi 3 juin ! »

Nos organisations FSU, FNEC FP-FO, CGT Educ 'action et Sud Education appellent à discuter de cet appel partout dès maintenant et seront aux côtés des collègues qui décideront la grève pour Gaza et notre collègue. Elles soutiendront les initiatives décidées en ce sens.

Nos organisations continuent de demander à être reçues par la ministre de l'Education nationale.

**Zéro sanction !
Arrêt des massacres !
Grève et rassemblements**

Paris, le 1^{er} juin 2025